



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY

A background photograph of three young adults sitting together. A man on the right is wearing a blue shirt, a dark cap, and glasses, and is smiling while playing an acoustic guitar. A woman on the left is also smiling and looking towards him. A third person is partially visible on the far left. The image is overlaid with a semi-transparent orange geometric pattern of overlapping triangles and lines.

GUIDE D'ORIENTATION

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2023-2024

223, rue Main, Ottawa (Canada)
613-236-1393

ustpaul.ca



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE BIENVENUE.....	3
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR.....	4
RESSOURCES.....	6
DROITS DE SCOLARITÉ.....	6
BOURSES D'ADMISSION.....	6
L'APPROCHE UNIVERSITAIRE.....	8
BIBLIOTHÈQUE.....	8
CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....	9
RÈGLEMENTS SCOLAIRES.....	11
LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE.....	12
EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES.....	13
SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES.....	14
Association des étudiantes et des étudiants.....	14
Transport en commun.....	14
AIDE-MÉMOIRE – PAR OÙ COMMENCER?.....	14
BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION.....	16
LEXIQUE UNIVERSITAIRE.....	17



BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Alors qu'une nouvelle expérience de vie s'offre à vous à l'Université Saint-Paul, nous vous souhaitons à tous et à toutes la plus chaleureuse bienvenue et un très bon retour à ceux et celles qui nous reviennent. Nous vous souhaitons de continuer à grandir; à contribuer bonté et beauté à notre monde tout en réalisant les rêves et talents qui vous sont uniques. Notre monde a grand besoin de personnes douées et ambitieuses comme vous qui portent en elles la promesse d'un avenir meilleur, d'une société plus forte, plus inclusive et plus humaine.

Nous vous encourageons à participer aux événements d'Orientation 2023. C'est une excellente occasion de rencontrer les professeurs de votre faculté, vos collègues étudiants, de participer aux nombreuses activités et de poser vos questions. Bref, cette rentrée vous est entièrement consacrée ! **Le mardi 5 septembre il y aura une session d'orientation obligatoire pour les étudiants internationaux** et les informations pour l'événement seront envoyées à l'approche de la date.

Aujourd'hui et comme jamais auparavant, l'USP vit une période de croissance dont vous faites partie intégrante, vous les étudiants, qui avez choisi de poursuivre votre parcours scolaire ici.

Grâce à l'appui du corps professoral et du personnel dévoué et compétent, nous sommes convaincue que vous atteindrez vos objectifs et que vous connaîtrez le succès tout au long de votre année académique à l'USP.

Nous sommes convaincus que vous relèverez les prochains défis à Saint-Paul avec énergie et imagination. Appuyez-vous sur les valeurs fondamentales qui ont façonné et guidé l'Université Saint-Paul depuis sa fondation et préparez-vous à « Changer la face du monde »

Nous vous souhaitons bon succès pour le début de vos études !

Le Comité d'administration



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE COMMENCER VOS ÉTUDES

CHOIX DE COURS

Vous êtes responsable de faire votre **choix de cours** en vous basant sur les exigences de votre **programme d'études** et la séquence de cours proposée. Vous devez vous inscrire aux cours obligatoires et optionnels en suivant les instructions envoyées par courriel par l'Université. Nous vous encourageons fortement à vous inscrire à vos cours des trimestres d'automne et d'hiver.

Si vous êtes admis en deuxième année et que vous avez obtenu des équivalences ou des exemptions, consultez votre offre d'admission, car les équivalences ou les exemptions indiquées dans votre offre doivent être prises en compte pour effectuer votre choix de cours.

SUIVRE LA FORMATION OBLIGATOIRE SUR L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE :

Tous les étudiants admis dans un programme de 1^{er} cycle ou de 2^e cycle (à l'exception des doctorants) doivent réussir un module de formation obligatoire sur l'intégrité durant leur 1^{ère} année d'études à l'Université Saint-Paul. La formation vous aidera à développer

des aptitudes essentielles à l'intégrité académique, à comprendre ce qu'elle implique et à utiliser les ressources à votre disposition pour favoriser votre réussite.

Votre inscription sera automatique et la formation sera disponible via Brightspace. Lorsque vous accéderez Brightspace, vous pourrez voir la formation obligatoire à compléter.

EXIGENCES DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT

L'Université Saint-Paul offre différents types de baccalauréat (l'équivalent de la licence dans certains pays). Afin de terminer vos études en respectant les délais normalement prévus dans votre programme, assurez-vous de bien en comprendre les exigences.

Tout au long de l'année, vous pouvez rencontrer, sur rendez-vous, une conseillère aux études pour vous aider dans votre cheminement scolaire.

Une conseillère aux études est disponible pour aider les étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs pour leur choix de cours, et pour offrir des renseignements au sujet des programmes et règlements scolaires, et autres sujets qui ont trait au cheminement universitaire. Pour prendre rendez-vous, [veuillez cliquer ici](#).

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec une agente du secteur international [ici](#).



RESSOURCES

COMMENT SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL SUR CAMPUS

Lorsqu'on vous invite à entrer vos identifiants d'utilisateur :

- Nom d'utilisateur : votre courriel uOttawa (ex. : jdoe123@uottawa.ca)
- Mot de passe : votre mot de passe uoAccès

Pour une connexion réussie au réseau sans fil eduroam, veuillez utiliser votre adresse courriel complète en incluant la portion @uOttawa.ca

MANUELS

Tous vos manuels et lectures seront accessibles en ligne dans Brightspace.

DROITS DE SCOLARITÉ

Votre facture et votre relevé de compte sont disponibles en version électronique seulement. Pour y accéder, vous devez d'abord avoir activé votre compte.

Acquittez vos droits de scolarité avant la date limite du 1er septembre 2023 pour éviter les frais de retard. Veuillez consulter la **page des méthodes de paiement** en ligne pour en savoir plus.



SERVICES D'APPUI AUX ÉTUDES

BIBLIOTHÈQUE

(PAVILLON GUIGUES, 1ER ÉTAGE)

CENTRE DE RÉDACTION

(BIBLIOTHÈQUE, PAVILLON GUIGUES)

Au Centre de rédaction, vous pouvez consulter le conseiller en rédaction qui vous fournira des outils et des stratégies pour effectuer vos travaux. Vous y apprendrez comment structurer et présenter vos travaux et éviter le plagiat. Prendre un rendez-vous au: redaction-writing@ustpaul.ca

SERVICES D'ACCOMODEMENTS SCOLAIRES

Le Service d'accommodements scolaires travaille de concert avec l'ensemble de la communauté universitaire en vue d'offrir du soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent.

Le service est gratuit. Communiquez avec le registrariat (registraire@ustpaul.ca) de l'Université Saint-Paul pour en savoir davantage.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR:

AUTOMNE 2023

Début des inscriptions aux cours	23 mai
Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard	1 ^{er} septembre
Durée du trimestre d'automne	1 ^{er} septembre au 31 décembre
Séance d'orientation pour les étudiants internationaux	5 septembre
Fête du Travail (congé)	4 septembre
Début des cours	6 septembre
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours	19 septembre
Action de grâce (congé)	9 octobre
Période d'études - suspension des cours	22 au 28 octobre
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier	17 novembre
Journée d'études	6 décembre
Congé des Fêtes - l'USP est fermée	23 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

LES DATES À RETENIR:

HIVER 2024

Début des inscriptions aux cours	23 mai, 2023
Durée du trimestre d'hiver	Du 1 ^{er} janvier au 30 avril
Date butoir pour payer les droits de scolarité sans frais de retard	1 janvier
Séance d'orientation pour les étudiants internationaux	à déterminer
Début des cours	8 janvier
Dernier jour pour s'inscrire ou modifier son choix de cours	20 janvier
Jour de la Famille (congé)	19 février
Période d'études - suspension des cours	18 au 24 février
Dernier jour pour abandonner un cours ou une activité sans crédit financier	29 mars
Journée d'études - Pâques (congé)	29 mars au 1 avril
Journée d'études - fin des cours	11 avril

RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Pour la liste complète des règlements scolaires, veuillez consulter :

www.ustpaul.ca/reglementsscolaires

PLAGIAT ET FRAUDE SCOLAIRE

On considère qu'il y a fraude scolaire quand un acte commis par un étudiant peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation scolaire ou de celle d'un autre étudiant. Sans restreindre la généralité de cette définition, il y a fraude scolaire lorsqu'un étudiant se livre à l'un des actes suivants :

- commet un plagiat ou triche, de quelque façon que ce soit;
- remet un travail dont il n'est pas, en tout ou en partie, l'auteur, exception faite des citations et des références dûment indiquées. Un travail peut être un devoir écrit, une dissertation, un test, un examen, un rapport de recherche ou une thèse, que ce travail soit présenté par écrit, oralement ou sous une autre forme;
- présente des données de recherche qui ont été falsifiées ou inventées de quelque façon que ce soit;
- falsifie, en l'attribuant à une source inventée, un énoncé ou une référence;
- présente sans autorisation écrite préalable des professeurs intéressés ou de l'unité scolaire intéressée, le même travail ou une partie importante d'un même travail dans plus d'un cours, ou une thèse ou un autre travail déjà présenté ailleurs;
- falsifie une évaluation scolaire ou la dénature, utilise une pièce justificative d'un dossier scolaire qui a été contrefait ou falsifié, ou en facilite l'utilisation;
- entreprend toute autre action dans le but de falsifier une évaluation scolaire.

LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

ASSURANCE MALADIE ET SERVICES DE SANTÉ

Le **Régime d'assurance maladie universitaire (RAMU)** est un régime dont l'adhésion est obligatoire pour tous les ressortissants internationaux qui étudient ou travaillent dans une université participante ou dans un collège affilié de l'Ontario. Vérifiez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé le RAMU.

Le coût des services et des soins médicaux sont très élevés au Canada. Si vous ne détenez pas la couverture d'assurance appropriée, vous devrez payer de votre poche les frais médicaux nécessaires.

ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE

Les services professionnels offerts par les optométristes, les dentistes ainsi que le remboursement de médicaments prescrits sont couverts par la compagnie **Green Shield**.

Cette assurance est gérée par l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université Saint-Paul (AÉUSP) en partenariat avec le Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa. (SÉUO)

Consultez votre facture de l'Université afin de vous assurer que vous avez bien payé cette prime, sinon communiquez avec les services financiers de l'Université Saint-Paul.

ASSURANCE MÉDICAMENTS, DENTAIRE ET VISUELLE POUR LE CONJOINT ET LES ENFANTS

Le conjoint et les enfants des étudiants peuvent aussi adhérer à la police d'assurance. Pour ce faire, les étudiants doivent soumettre le formulaire d'adhésion de leurs bénéficiaires avant le 30 septembre 2023.

Les formulaires sont disponibles en ligne ou en communiquant avec l'AÉUSP au : spusa-aeusp@ustpaul.ca

COUNSELLING ET PSYCHOTHÉRAPIE

Deux psychothérapeutes sont à votre disposition **gratuitement** pour un maximum de 10 consultations individuelles par année, dans un environnement strictement confidentiel, afin de vous accompagner dans la résolution de vos difficultés.

La santé physique et la santé mentale sont en partie garantes de votre réussite scolaire.

Pour plus d'information, consultez la [page Web du Centre de succès scolaire](#) à cet effet.

SERVICE DE PASTORALE

Le Service de pastorale vous offre un accompagnement spirituel avec un aumônier.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de pastorale : pastorale@ustpaul.ca

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET STAGES

STAGES

Le Bureau des stages appuie les étudiants qui désirent ajouter un volet pratique à leurs programmes. Si vous êtes admissible, le Bureau des stages vous aidera à trouver un stage supervisé pendant votre parcours universitaire.

Votre cheminement scolaire et certains critères d'admissibilité détermineront le type de stage que vous pourrez effectuer.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez la [page Web du Bureau des stages](#) ou communiquez avec le Bureau par courriel à l'adresse suivante: stages-internships@ustpaul.ca.

SERVICES ET INFORMATIONS PRATIQUES

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

L'**Association des étudiantes et des étudiants de l'Université Saint-Paul** est un organisme indépendant actif dans plusieurs domaines de la vie étudiante. Vous pouvez communiquer avec l'AÉUSP à cette adresse : spusa-aeusp@ustpaul.ca.

TRANSPORT EN COMMUN

Grâce à la U-Pass, les étudiants à temps plein de l'Université Saint-Paul et qui ont des cours sur le campus peuvent se déplacer dans la zone urbaine sans se soucier d'avoir la monnaie exacte, d'acheter des billets ou un laissez-passer mensuel.

Les coûts de la U-Pass sont compris dans votre facture de l'Université. Il est possible d'être exempté des frais de la U-Pass si vous répondez à certains critères. Consultez le [site Web](#) de la U-Pass à cet effet.

AIDE-MÉMOIRE — PAR OÙ COMMENCER ?

À titre d'étudiant, vous devrez utiliser des outils virtuels qui sont accessibles à partir du site Web de l'USP.

Ils vous permettront de faire votre choix de cours et de consulter :

- votre horaire de cours (**uoCampus**)
- votre état de compte et votre facture de l'Université (**uoCampus**)
- compléter la formation obligatoire en ligne sur l'intégrité académique avant de commencer vos études (**Brightspace**)
- les documents distribués par vos professeurs (**Brightspace**)
- les commentaires et les échanges avec vos professeurs et vos collègues de classe (**Brightspace**)
- votre relevé de notes non officiel (**uoCampus**).

Comment accéder à ces outils ?

- Demandez votre nom d'utilisateur (qui sera votre adresse courriel @uottawa.ca) et votre mot de passe au [uoforms](https://uottawa.ca/it/fr/demande_assistance_visiteur).
uottawa.ca/it/fr/demande_assistance_visiteur.
- Ayez en main votre numéro d'étudiant.

Acquittez-vous de vos droits de scolarité (vérifiez si le RAMU est bien inclus dans votre facture).



BARÈME OFFICIEL D'ÉVALUATION

DÉFINITION	NOTE ALPHA	POURCENTAGE	VALEUR NUMÉRIQUE
EXCEPTIONNEL	A +	90-100	10
EXCELLENT	A	85-89	9
	A -	80-84	8
TRÈS BON	B +	75-79	7
	B	70-74	6
BON	C +	65-69	5
	C	60-64	4
PASSABLE	D +	55-59	3
	D	50-54	2
ÉCHEC AVEC DROIT DE REPRISE	E	40-49	1
ÉCHEC	F	0-39	0
ABSENT	ABS		0

NOTE DE PASSAGE

Au premier cycle, la note de passage est généralement de D.
Aux cycles supérieurs, la note de passage minimale est de C+.
Certains programmes peuvent exiger une note supérieure.

LEXIQUE UNIVERSITAIRE

CRÉDITS UNIVERSITAIRES (LES « POINTS »)

Les crédits sont des points qui permettent de mesurer la charge de travail. Celle-ci tient compte des cours magistraux, des travaux pratiques, des séminaires, des stages, des recherches, du travail personnel, des examens, des objectifs de la formation et des compétences à acquérir.

À l'USP, trois crédits équivalent à 36 heures en classe par trimestre (trois heures de cours par semaine pendant douze semaines).

BACCALURÉAT SPÉCIALISÉ

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 60 crédits de cours disciplinaires obligatoires.

BACCALURÉAT SPÉCIALISÉ AVEC MAJEURE

Grade de premier cycle sanctionnant l'équivalent de quatre années d'études à temps complet (5 cours par trimestre) et l'obtention de 120 crédits, dont 42 crédits de cours disciplinaires obligatoires. Une deuxième majeure de 42 crédits ou une mineure de 30 crédits doit être ajoutée à la première majeure.

MAJEURE

La majeure comprend 42 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études. Une majeure complémentaire s'ajoute au programme d'études principal.

MINEURE

La mineure comprend 30 crédits dans une discipline ou dans un champ d'études.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

En général, le diplôme d'études supérieures est un programme de 15 crédits comprenant cours et séminaires. Le programme se déroule normalement sur un an, divisé en deux trimestres à temps plein si les cours sont offerts. Il est également possible de suivre ce programme à temps partiel.

MAÎTRISE

En général, la maîtrise ès arts est un programme qui exige de suivre des cours et de rédiger un mémoire ou une thèse. On s'attend à ce que toutes les exigences soient remplies en deux années d'études à temps plein. Le délai maximum permis, à temps plein ou à temps partiel, est de quatre ans à partir de la date initiale d'inscription au programme.

DOCTORAT

En général, le doctorat exige de suivre des cours, de présenter un projet de recherche unique et de rédiger une thèse. On s'attend à ce que toutes les exigences soient remplies en quatre années d'étude à temps plein.

